



AVIS PUBLIC No. 2025-10

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

RAPPORT FINANCIER ***ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024***

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ de ce qui suit, par la soussignée, directrice générale de la Ville de Scotstown :

QUE lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 2 septembre 2025 à 19 h, à la salle du conseil de la Ville de Scotstown, sera présenté le rapport financier annuel pour l'année se terminant le 31 décembre 2024, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q, chapitre C-19).

Les citoyens sont invités à assister à cette séance afin de prendre connaissance des résultats financiers de notre municipalité et d'échanger sur les enjeux qui nous concernent tous.

Fait à Scotstown, le 11 août 2025.

Monique Polard, directrice générale